

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 51 – PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 27 juin 2025

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, CART Odile, THIEVENT Christiane

Absents excusés : DUROCHÉ Michelle, qui a donné pouvoir à BEAUPOIL Jean-Luc
PACCARD Joël, qui a donné pouvoir à MARGUET Bernard
LAURENT Éric

Secrétaire de séance : PETIT Léo

ORDRE DU JOUR :

- 1) Délégation de service public (DSP) assainissement : Choix du délégataire
- 2) Rapport annuel 2024 délégataire assainissement
- 3) Questions diverses

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1) Délégation de service public (DSP) assainissement : Choix du délégataire

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service public de l'assainissement et les motifs qui l'ont amené à choisir, au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise SOGEDO

Il rappelle également que chaque conseiller a été destinataire du rapport sur le choix du délégataire, remis dans les conditions prévues par l'article L 1411-5 du CGCT.

Il présente le projet de contrat.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- ✓ **APPROUVE** le choix de Monsieur le Maire
- ✓ **DECIDE** en conséquence de confier l'affermage du service public d'assainissement collectif à la société SOGEDO
- ✓ **APPROUVE** le projet de contrat de délégation,
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat et les pièces attachées à ceux-ci dès leur mise au point.

2) Rapport annuel 2024 délégataire assainissement

Il est présenté par le Maire, approuvé à l'unanimité et reste disponible en Mairie.

Les chiffres clés :

7,5 km de réseau total d'assainissement,

4 km de réseau eaux usées,

151 clients assainissement collectif,

Prix de l'assainissement TTC du m³ : 3,81168 (sur la base d'une facture de 120m³)

Questions diverses

Travaux appartements Mairie :

Ils ont débuté un mois en retard mais les entreprises avancent normalement. Une réunion de chantier a lieu tous les lundis et le maître d'œuvre coordonne bien tous les travaux.

Subventions : Une subvention de 30 000 € a été accordée par le Département sous réserve de l'atteinte de la performance énergétique demandée.

Une subvention de 71 338 € a été accordée par la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux). Le montant de 96 309,67 euros a été déduit du montant des travaux subventionnables, il correspond à 5 ans de loyers).

Chemin du bois :

Une personne à vélo a été victime d'un accident sur le chemin du bois. Les rigoles pourtant signalées par des panneaux sont mises en cause. Le Maire a prévenu le maître d'œuvre.

INFORMATIONS

Recensement :

Pupillin sera concerné par le recensement de la population en 2026. Cette enquête se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

La commune recherche un agent recenseur pour cette période.

APEI - Opération Brioches :

Elle aura lieu du lundi 6 au dimanche 12 octobre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Le maire

Jean-Luc BEAUPOIL

Le secrétaire de séance

Léo PETIT